

CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES

Obligation réglementaire - Décret du 3 Août 2016

Protéger la santé des travailleurs exposés aux champs électromagnétiques



**Date de mise en
application du décret :
1^{er} Janvier 2017**



VOS ENJEUX

Le décret du **3 août 2016** précise désormais les responsabilités de l'employeur vis-à-vis de l'exposition de ses collaborateurs aux champs électromagnétiques.

Bon nombre d'équipements dans notre quotidien nous exposent à des ondes électromagnétiques sans que l'on y prête attention (téléphones portables et DECT, réseau électrique, Wi-Fi, équipements et machines...).

Bureau Veritas peut vous accompagner dans une démarche de prévention par des mesures conformément à la réglementation, **seul moyen de vérifier si l'exposition des personnes est conforme aux seuils réglementaires.**

NOTRE OFFRE

Bureau Veritas vous propose une solution clé en main vous permettant de répondre au **décret applicable au 1^{er} Janvier 2017** :

- 🔍 **Identification des sources, lieux et poste de travail**
- 🔍 **Réalisation des mesures de champs électromagnétiques (Laboratoire COFRAC) :**
 - 🔍 Champ interne (sources génératrices)
 - 🔍 Champ externe (prise en compte de l'environnement)
- 🔍 **Evaluation des risques**



En cas de non-conformités :

- 🔍 Assistance à la gestion du risque
- 🔍 Préconisations
- 🔍 Formation du personnel
- 🔍 Mesure de la mise en conformité
- 🔍 Accompagnement de la Direction en réunion plénière (CHSCT, etc.)

**Accompagnement de
Bureau Veritas vers la
conformité**





NOUVEAUTE

RESEAUX WIFI

Audit de couverture & Performances

VOS ENJEUX



Que ce soit au travail, dans les lieux publics, ou dans les foyers, les technologies wifi ont envahi notre quotidien.

L'utilisation d'ordinateur, smartphones ou tablettes, devient très vite limitée si nous ne sommes pas connectés aux réseaux de données. Le Wifi s'est donc rapidement imposé comme la solution indispensable à l'utilisation de tous nos appareils connectés.

Absence de couverture, connexion ralentie, interférences... Censée faire gagner du temps et de la mobilité, l'utilisation des réseaux WIFI se révèle parfois difficile et peut impacter la performance des entreprises et de leurs collaborateurs.



Evaluer la performance des réseaux est aujourd'hui indispensable à tout environnement de travail ou de loisirs souhaitant fournir un service de qualité

NOTRE OFFRE

Bureau Veritas vous propose une gamme de service afin d'améliorer la performance de votre réseau WIFI :



Cartographie de la couverture WIFI de vos locaux, identifiant en tout point des bâtiments, les zones couvertes ou non par le signal.



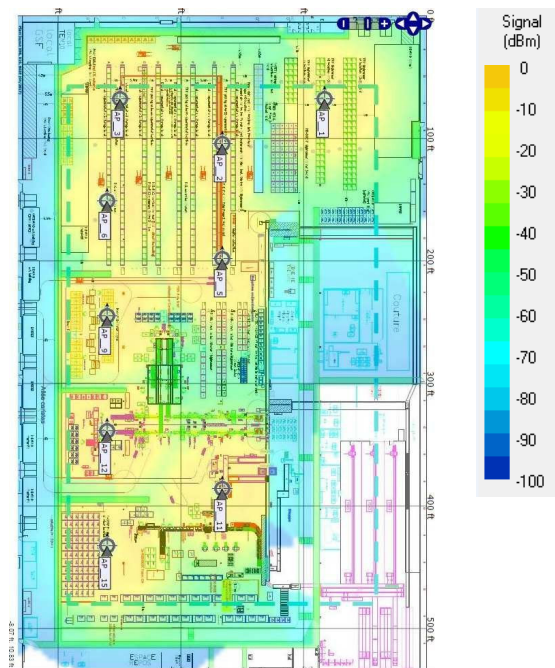
Mesure de la performance, évaluation des paramètres techniques comme le débit montant (rapidité d'envoi d'un message), le débit descendant (rapidité de téléchargement), le temps de réponse (fluidité et réactivité du réseau dans la transmission des informations).



Aide à l'optimisation des réseaux Wifi afin d'améliorer la performance et la qualité de réception de vos données.



Recherche des appareils perturbants le réseau Wifi afin d'optimiser le taux d'occupation des bornes et leur placement.



VOS CONTACTS BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Demandez votre devis :

Michael MARGALHO

07 77 75 45 58

michael.margalho@bureauveritas.com